

~~~~~  
**COMMUNE DE BUSWILLER**  
~~~~~

Séance du 05 décembre 2022

Sous la présidence de Monsieur Daniel ETTER, Maire

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

Membres présents: Gérard BERBACH, Michèle JACOBI, Katia KLEIN, Anne RIVOALAND, Olivier KOCHER, Julien BURG, Patrick KURTZ, Jean-Christophe SUSSMANN

Membres absent : Jean-Jacques BRODUT

Secrétaire de séance : Régis ERDMANN

ORDRE DU JOUR

1. Nomenclature budgétaire et comptable M57

Le conseil municipal dans sa séance du 23 mai 2022 avait adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 dès 2023.

Deux versions existent : la version abrégée et la version développée. Le trésorier de Sarre-Union, pour des soucis de cohérence, souhaitait que toutes les communes dont il a la charge aient à la même version.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la version développée.

2. Extinction de l'éclairage public : Modification des horaires de fonctionnement

Le conseil municipal, après discussion, décide, à l'unanimité,

- L'extinction d'un point lumineux sur deux à partir de 21 heures.
- Ces mêmes lampes éteintes à 21 heures ne se rallumeront pas non plus le matin.
- De charger le Maire de passer commande auprès d'Electricité de Strasbourg.
- De l'autoriser à payer les factures correspondantes.

Suivent les signatures de tous les membres présents :